

# HICD

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission : 2021-06-15 Date de révision : 2021-06-15 Version : 1,0

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : HICD

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Matériau de référence certifié pour le cadmium de haute pureté, uniquement à un usage en laboratoire.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Conseil national de recherches Canada  
1200, chemin de Montréal  
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R6  
T 613-993-2359



Conseil national de  
recherches Canada

National Research  
Council Canada

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CANUTEC 1-613-996-6666

### SECTION 2 : Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification GHS

Acute Toxicity 2 (Inhalation:dust,mist)  
Mutagenicity 2  
Carcinogen 1B  
Reproductive toxicity 2  
Specific Target Organ Tissue Repeat Exposure 1

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS06

GHS08

Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

Mortel par inhalation. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (GHS) :

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Stocker dans un

# HICD

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

### 2.3. Autres dangers

Aucune information complémentaire disponible

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

## SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	% (en poids)
Cadmium	(n° CAS) 7440-43-9	≥ 99

## SECTION 4 : Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation : Mortel par inhalation.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
- Symptômes chroniques : Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Provoque des lésions aux organes par une exposition prolongée ou répétée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

# HICD

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Poudres pour feu de métal.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes de cadmium.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

### SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

#### 6.2. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour le confinement : Contenir le déversement puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.
- Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

#### 6.3. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### SECTION 7 : Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions d'entreposage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

### SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Cadmium (7440-43-9)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA	0,01 mg/m <sup>3</sup> 0,002 mg/m <sup>3</sup> (particules respirables)
ACGIH catégorie chimique	agent cancérogène présumé chez l'homme

# HICD

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

USA - ACGIH - Indices biologiques d'exposition	
BEI (BLV)	5 µg/g créatinine Paramètre : cadmium - Milieu : urine - Période d'échantillonnage : non critique (fond) 5 µg/l Parameter: Paramètre : cadmium - Milieu : sang - Temps d'échantillonnage : non critique (fond)
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL (TWA) [1]	0,1 mg/m <sup>3</sup> (fumées) 0,2 mg/m <sup>3</sup> (poussières) 5 µg/m <sup>3</sup>
OSHA PEL (Ceiling)	0,3 mg/m <sup>3</sup> (s'applique à toutes les opérations ou secteurs pour lesquels la norme relative au cadmium est suspendue ou n'est pas en vigueur - fumées) 0,6 mg/m <sup>3</sup> (s'applique à toutes les opérations ou secteurs pour lesquels la norme relative au cadmium est suspendue ou n'est pas en vigueur - poussière)
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	9 mg/m <sup>3</sup> (poussières)

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés. Gants en caoutchouc nitrile.
Protection oculaire	: Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: Porter un équipement de protection respiratoire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Solide
Apparence	: Solide
Couleur	: Argent-Blanc
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 321 °C (610 °F)
Point de congélation	: 765 °C (1409 °F)
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible

# HICD

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable.
Pression de la vapeur	: 0,00013 hPa @ 180 °C / 356 °F
Densité relative de la vapeur à 20 °C / 68 °F	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 8,65 g/cm <sup>3</sup> (72.184 lbs/gal) @20 °C / 68 °F
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Aucun, dans les conditions normales d'utilisation.

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun, dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable, dans les conditions normales d'entreposage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun, dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matières incompatibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes de cadmium.

## SECTION 11 : Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	: Non classé.
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Mortel par inhalation.

ATE CA (poussière, brouillard)	0,05 mg/l/4h
--------------------------------	--------------

#### Cadmium (7440-43-9)

DL50 orale rat	1140 mg/kg
CL50 inhalation rat	25 mg/m <sup>3</sup> (Temps d'exposition: 30 min)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# HICD

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité	: Peut provoquer le cancer.

<b>Cadmium (7440-43-9)</b>	
Groupe IARC	1 - Cancérogène pour l'homme
Statut NTP ( <i>National Toxicology Program</i> )	2 - Substance reconnue cancérogène pour l'être humain
Dans la liste des substances cancérogènes spécialement réglementées de l'OSHA	Oui

Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/effets après inhalation	: Mortel par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Provoque des lésions aux organes par une exposition prolongée ou répétée.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12 : Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
--------------------	---

<b>Cadmium (7440-43-9)</b>	
CL50 - Poisson [1]	0,003 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: <i>Oncorhynchus mykiss</i> [taux])
CE50 - Crustacés [1]	0,0244 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Species: <i>Daphnia magna</i> [statique])
CL50 - Poisson [2]	0,006 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: <i>Oncorhynchus mykiss</i> [statique])

# HICD

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 12.2. Persistance et dégradabilité

HICD	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

HICD	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information complémentaire disponible

### 12.5. Autres effets néfastes

Aucune information complémentaire disponible

## SECTION 13 : Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.
- Écologie - déchets : Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

### Département des transports (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

Non réglementé pour le transport

### Indications complémentaires

- Autres informations : Aucune information complémentaire disponible
- Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

## SECTION 15 : Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

Cadmium (7440-43-9)	
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis	
CERCLA RQ	10 lb Aucune notification des rejets de cette substance dangereuse n'est requise si le diamètre des morceaux de métal solide rejetés est > 100 µm
Loi SARA Section 313, États-Unis – Déclaration des émissions	0,1 %

### 15.2. Réglementation des États – É.-U.

Aucune information complémentaire disponible

# HICD

## Fiche de Données de Sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 16 : Autres informations

Date d'émission	: 2021-06-15
Date de révision	: 2021-06-15
Version	: 1,0
Préparé par	: Nexreg Compliance Inc.

#### **Avis de non-responsabilité :**

*Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité ont été établis sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Ils sont fournis uniquement à titre indicatif pour permettre la manipulation, la fabrication, le stockage, le transport, la distribution, la mise à disposition, l'utilisation et l'élimination dudit produit dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire fournie dans la fiche, peuvent ne pas être applicables au mélange dudit produit avec d'autres substances ni être utilisables dans tout autre procédé.*

*Ce produit est uniquement conçu dans le but de servir dans le cadre de travaux de recherche ou d'expériences. Il ne doit pas être utilisé à des fins alimentaires, thérapeutiques, ménagères, agricoles ou esthétiques. Il doit être utilisé sous la supervision d'un personnel technique qualifié et disposant d'une expérience pratique de la manipulation de substances chimiques potentiellement dangereuses. Outre le solvant contenu dans ce produit (le cas échéant), les autres substances dangereuses dans la solution présentent des concentrations si faibles que la détermination exacte du degré de danger qu'elles pourraient poser n'est pas justifiée et pourrait même s'avérer trompeuse. Enfin, nous ne pouvons être tenus responsables des dommages qui pourraient résulter de la manipulation de ce produit ou d'un contact avec celui-ci.*